

# Entre Randouilly et Berbézieux

## Bulletin Municipal N° 5

Août 2005



### AU SOMMAIRE :

❖ *Edito.....p 1*  
❖ *La Vie Publique.....p 2 et p 3*  
❖ *Quelques Chiffres.....p 4*  
❖ *L'Etat Civil.....p 5*  
❖ *Une journée bien animée.....p 6*

❖ *La Vie Associative.....p 7 à p 9*  
❖ *La Vie Scolaire .....p 9*  
❖ *Histoire et Patrimoine.....p10 à p11*



*Madame, Monsieur,*

*Après quelques mois de silence dus à quelques soucis de personnel, nous reprenons le cours de l'information sur la vie de notre village.*

*De gros travaux ont équipé notre village d'un réseau d'assainissement performant et l'embellissement a redynamisé la bastide centrale. La rue Mieje-vielle a retrouvé tout son cachet que l'effacement du réseau aérien viendra compléter prochainement. Les petites ruelles adjacentes sont redevenues salubres et l'éclairage public donne un cachet supplémentaire à l'ensemble.*

*De nombreuses personnes nous ont remerciés pour la réussite de la conduite de ces travaux mais le mérite en revient à tous. D'abord, au conseil municipal précédent qui avait initié une partie des travaux, mais aussi aux Sabaratois qui, malgré les désagréments dus à la gêne causée par la poussière, les tranchées, les problèmes de circulation, le bruit, ont compris que, après avoir rejeté le 1er appel d'offre, puis le marché simplifié, nous avons réussi à obtenir au 2ème appel d'offre, le prix sur lequel avait été bâti le projet. La réalisation a été effectuée selon le coût prévu, sans aucune surprise et les deux opérations ont été soldées à un montant inférieur au prévisionnel.*

*Concernant la réalisation de l'autre partie de l'assainissement collectif, nous sommes en attente de la création de futur syndicat d'exploitation départemental auquel nous avons décidé d'adhérer. Notre projet étant déjà en cours d'étude, nous demanderons à ce qu'il soit pris en compte dans les premiers dossiers traités.*

*Conjointement à l'assainissement, nous étudions un aménagement de la traversée du village de l'entrée côté Pailhés à la sortie côté Les Bordes Sur Arize. Une commission a été constituée qui sera consultée en fonction de l'avancement du projet.*

*Pour que vive notre village, nous restons à votre écoute ; chaque pierre construit l'édifice.*

*Le Maire*

## Séance du Conseil Municipal du 14 Janvier 2004 :

- \* Lecture du rapport du Commissaire Enquêteur concernant la Carte Communale.
- \* Achèvement de la 1<sup>ière</sup> tranche assainissement et commencement de la tranche embellissement.
- \* Création du poste d'Agent Administratif Qualifié.
- \* Rachat licence IV.



## Séance du Conseil Municipal du 9 Mars 2004:

- \* Regroupement Pédagogique : modification de la convention qui permettra la scolarité des enfants à partir de 2 ans.
- \* Convention de Mandat : travaux de voirie 2004.



## Séance du Conseil Municipal du 29 Mars 2004:

- \* Approbation du zonage d'assainissement après enquête d'utilité publique.
- \* Avance de trésorerie pour les dépenses d'embellissement.



## Séance du Conseil Municipal du 22 Avril 2004:

- \* Présentation du compte de gestion et du compte administratif 2003, du budget général et du budget assainissement.
- \* Affectation du résultat de fonctionnement.
- \* Présentation et vote du budget primitif, du budget général et du budget assainissement 2004.
- \* Vote des taux d'imposition.
- \* Taxe d'assainissement :
  - frais de branchement : 610 € ;
  - abonnement : 60 € ;
  - redevance d'eau consommée 0.60 €/m<sup>3</sup>
- \* Révision commission des travaux : M. PUIGCERNAL, M. DUPONT, M. PONS, M. BIOUSSAS, M. MILHORAT et M. CROUZET.
- \* Contrat Emploi Consolidé reconduit pour un an



## Séance du Conseil Municipal du 27 Avril 2004:

- \* Approbation de la carte communale.
- \* Avance de trésorerie pour les travaux de la salle des sports et de la culture ainsi que les travaux d'embellissement du village.



## Séance du Conseil Municipal du 10 Juin 2004:

- \* Convention avec le SIEVAL concernant le recouvrement des frais de la facturation des redevances assainissement.
- \* Défense du service public : maintien de la présence postale en milieu rural.



## Séance du Conseil Municipal du 18 Octobre 2004:

- \* Vote à l'unanimité pour une étude de la réalisation de la deuxième tranche d'assainissement.
- \* Adhésion au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA) adoptée à l'unanimité.
- \* Mise en service de l'ADSL.



## Séance du Conseil Municipal du 9 Décembre 2004:

- \* Attribution de l'indemnité de Conseil à la receveuse municipale.
- \* Attribution des indemnités de gardiennage du temple et de l'église.



# - LA VIE PUBLIQUE 2005 -

## Séance du Conseil Municipal

du 25 Janvier 2005 :

- \* Adhésion au SMDEA de l'Ariège pour les compétences de l'eau et de l'assainissement.
- \* Election de 2 délégués au SMDEA :
  - M. FRAISSE, délégué Commission Assainissement
  - M. VERGE, délégué Commission Eau Potable



## Séance du Conseil Municipal

du 16 Février 2005:

- \* Remplacement du personnel communal non titulaire pendant les congés maladie.
- \* Adjonction de "Pyrénées" à l'appellation actuelle du département de l'Ariège : "Ariège-Pyrénées".
- \* Motion proposée par l'Association des Maires d'Ariège relative à la défense et au développement des services publics de proximité. Le Conseil Municipal exprime son exigence sur le maintien des services publics.
- \* Valorisation du patrimoine architectural et historique protestant. Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage de cette étude à la Communauté des Communes de l'Arize.
- \* Réalisation d'une enquête publique concernant l'effacement du Réseau BTA en coordination avec l'assainissement.



La rue Miejevielle après les travaux d'embellissement du village

## Séance du Conseil Municipal

du 19 Avril 2005:

- \* Présentation du compte de gestion et du compte administratif 2004, du budget général et du budget assainissement.
- \* Affectation du résultat de fonctionnement.
- \* Présentation et vote du budget général et du budget assainissement 2005.
- \* Vote des taux d'imposition :
  - Taxe d'habitation : 7.24 %
  - Taxe foncière bâtie : 6.26 %
  - Taxe foncière non bâtie : 55.72 %
  - Taxe professionnelle : 11.46 %



## Séance du Conseil Municipal

du 11 Mai 2005:

- \* Adhésion au Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Ariège Pyrénées Centrales.
- \* Signature de la Convention du Mandat « Travaux de voirie 2005 ».



## QUELQUES CHIFFRES -

| RÉSULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE<br>2003 |          |
|--------------------------------------------|----------|
| Investissement                             | 2 879 €  |
| Fonctionnement                             | 17 463 € |
| TOTAL                                      | 20 342 € |

| RÉSULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE |          |
|------------------------------------|----------|
| Investissement                     | 32 126 € |
| Fonctionnement                     | 29 505 € |
| TOTAL                              | 61631 €  |

Si nous analysons les chiffres du budget fonctionnement entre 2000 et 2004, nous pouvons nous rendre compte que le total de ces dépenses était, en 2000, de 171 977 € et que, en 2004, il a été de 166415 € mais il faut relativiser ces chiffres, car des compétences ont été transférées à la Communauté de Communes de l'Arize. Ainsi, les charges à caractère général sont passées de 39 049 € à 50 484 € et les charges de personnel de 74 161 € à 85 377 €, les charges de gestions courantes diminuant de 45 428 € à 17 388 € (transfert des ordures ménagères à la Communauté de Communes de l'Arize).

Nous avons augmenté les 4 taxes de manière significative deux années consécutives, car il fallait faire face aux échéances liées à l'assainissement et à l'embellissement ; ces augmentations devraient, pour les années futures, suivre le coût de la vie. Mais, si nous comparons aux villages du canton, nous notons que nous sommes dans la moyenne ; voyez les chiffres qui suivent :

|            | Taxe d'Habitation | Foncier Bâti | Foncier non bâti | Taxe Professionnelle |
|------------|-------------------|--------------|------------------|----------------------|
| La + haute | 18 %              | 33 %         | 164.63 %         | 22.71 %              |
| La + basse | 1.6 %             | 2 %          | 17.65 %          | 2.51 %               |
| Sabarat    | 7.24 %            | 6.26 %       | 55.72 %          | 11.46 %              |

Pour 2005, les opérations programmées concernent essentiellement la voirie 58 100 €, la salle polyvalente 15 000 € (remplacement des baies vitrées par des portes/fenêtres coulissantes), la restauration de la fontaine de l'Ario, l'éclairage des écarts + ajout de lanternes au Rébarat 3 000 €, ainsi que d'autres opérations qui ne sont, pour l'instant, qu'à l'étude.

Le Quai du Rébarat



Naissances :

\*Le 29 mars 2004 :  
Mélissa GROSJEAN  
\*Le 28 mai 2004 :  
Raphaël MILHORAT  
\*Le 30 juillet 2004 :  
Matis BIOUSSAS  
\*Le 23 novembre 2004 :  
Stéphanie DECOMPS  
\*le 7 janvier 2005 :  
Rafaël LEAL RAMIREZ-BAQUIE  
\*Le 15 avril 2005 :  
Milàn JOUANNEAU-ENNEMRI  
\*Le 21 juillet 2005 :  
Yann, Lucas MALGOUYRES  
\*Le 22 juillet 2005 :  
Léa, Sarah, Erika MENARDEAU  
\*Le 9 août 2005 :  
Frédéric PALMADE

Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents et longue et heureuse vie à tous ces enfants.



Vive les mariés :

\*Le 7 mai 2005 :  
Laura ESQUIROL  
& Yann VAN MOLLE  
\*Le 13 août 2005 :  
Cathy LAC  
& Laurent RIMONT  
\*Le 27 août 2005 :  
Delphine PIGEOT  
& Hervé RASSAT

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Nouveaux Arrivants :

Bienvenue à toutes les personnes qui se sont installées dans le village.



Décès :

\*Le 3 février 2004 :  
Zélia CATHALA  
\*Le 15 avril 2004 :  
Jeanne BERNABE  
\*Le 7 août 2004 :  
Jacqueline FAUSSAT  
\*Le 4 novembre 2004 :  
Elie VERGE  
\*Le 2 janvier 2005 :  
Claude LAURENT  
\*Le 11 mars 2005 :  
Yves DOUMENQ  
\*Le 15 mars 2005 :  
Antonio MANGANARO  
\*Le 15 mars 2005 :  
Aracéli GARVI  
\*Le 30 mars 2005 :  
Yvonne LAURENT  
\*Le 31 mars 2005 :  
Noël GUICHOU  
\*Le 16 avril 2005 :  
Angéla PUIGCERNAL  
\*Le 27 mai 2005 :  
Serge BASSET  
\*Le 17 juin 2005 :  
Guillaume RIVA

Sincères condoléances à toutes ces familles.



## - UNE JOURNÉE BIEN ANIMÉE -

Le dimanche 13 février, vers 11 heures, de nombreux Sabaratois se regroupent, promenade de l'Ario, devant le foyer rural. C'est aujourd'hui l'inauguration de la bibliothèque municipale. Monsieur Le Député, Madame La Conseillère Régionale, Monsieur Le Conseiller Général, Monsieur Le Maire de Sabarat et son Conseil Municipal, des représentants de la bibliothèque de prêt de l'Ariège et de l'éducation nationale sont là pour franchir le seuil des salles dont les murs se parent de nombreux ouvrages bien classés par nos bénévoles dévoués.

Un petit tour pour tout le monde, chacun peut repérer quelques titres ou feuilleter une revue et c'est le départ vers la grande salle du sport et de la culture.

Là, les discours d'usage sont écoutés : remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette bibliothèque municipale, apport de culture, lieu de convivialité, d'animation pour tous.

Un apéritif clôture cette manifestation et c'est le repas annuel où les aînés sont invités gratuitement par la municipalité et où les plus jeunes ont la possibilité de les rejoindre, réalisant ainsi la rencontre de toutes les générations. L'après midi se termine en écoutant un imitateur de personnes célèbres, puis, la chorale du foyer rural interprète quelques chants évoquant notre belle Ariège.

### Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque :

✱ le lundi :

Réservé aux scolaires

✱ le mardi : de 14h à 16h

✱ le mercredi : de 14h à 17h

✱ le samedi : de 11h à 12h

La durée du prêt est de 21 jours.



### - Grande Salle de la Bibliothèque -



## - RAPPEL -

### Gardons Notre Village Propre... Collecte des Déchets

La collecte des déchets est assurée par le SMECTOM. Ce service représente un coût important pour la commune, d'autant plus élevé dans la mesure où le tri sélectif n'est pas respecté par les habitants.

Il est rappelé :

✱ que les sacs jaunes sont collectés sur notre commune le jeudi après midi. **Il est impératif de ne les sortir que le jeudi matin** afin d'éviter leur éparpillement par les chiens ou le vent.

✱ Les containers disposés dans chaque rue sont réservés aux seules ordures ménagères. **Les cartons et plastiques doivent être sortis avec les sacs jaunes.**

✱ Les bouteilles en verre, les papiers et les magazines sont à déposer dans le relais vert (place du Pradet).

✱ Les déchets de placoplâtre, les plastiques divers, les métaux, les végétaux, les déchets de bois sont amenés à la déchetterie.

✱ Les dépôts de gravats et inertes sont reçus au stockage des déchets « gravats et inertes » à Daumazan sur la D326.

Il est rappelé que vous pouvez faire appel au SMECTOM pour les gros encombrants en appelant le n° 05.61.68.02.02 en indiquant l'endroit du dépôt.

Le service est assuré sur Sabarat les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois. Les encombrants doivent être sortis la veille au soir.

Félicitations aux personnes qui promènent leur chien en laisse, et se munissent d'un sachet en plastique pour ramasser les éventuelles déjections.

## Le Comité des Fêtes

### Le Comité des Fêtes pour l'année 2004

→ du jeudi 22 juillet au 26 juillet 2004 : Festivités de la Sainte Anne

Grâce à un temps agréable et des nuits aux températures fort clémentes, la fête s'est bien déroulée mais n'a pas accueilli autant de monde que les années précédentes, le « Festival Terres de Couleurs » de Daumazan ayant lieu à la même date.



Après le traditionnel concours de belote du jeudi soir, la fête s'est poursuivie pendant quatre soirs avec des orchestres de styles différents, pour satisfaire petits et grands.

Le dimanche soir, les habitués ont pu découvrir un nouveau feu d'artifice tiré depuis les berges de l'Arize.

La fête s'est achevée le lundi soir après la traditionnelle « mounjétado » qui a réuni 350 convives et cela grâce au comité des fêtes toujours plein d'entrain malgré la fatigue des jours précédents. Chaque année la « mounje » accueille de plus en plus de monde.

→ le 6 novembre 2004 : soirée d'Halloween

En fin d'après-midi les enfants déguisés ont parcouru les rues du village pour récolter des bonbons. Parents et enfants ont été ensuite conviés à un apéritif suivi d'un repas et d'un bal.

### Le Comité des Fêtes pour l'année 2005

→ le 19 février 2005 : Carnaval

A l'occasion du carnaval, le Comité des Fêtes a offert un goûter aux enfants masqués qui n'ont pu défiler à cause du temps pluvieux. Le goûter a ensuite laissé place à un repas et un bal.



→ le 4 mars : concours de Belote

→ le 18 mars 2005 : loto du Comité des Fêtes

→ le 16 et le 17 avril 2005 : vide grenier

→ du jeudi 28 juillet au dimanche 31 août 2005 : Festivités de la Sainte Anne (un compte rendu sera fourni pour le prochain bulletin municipal)

*Tout au long de l'année, à travers ses multiples réunions, le Comité des Fêtes a mené un travail sérieux pour organiser toutes ces animations.*

*Merci à tous les membres du Comité des Fêtes ainsi qu'à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la mise en place de toutes ces animations pour leur dévouement et leur travail.*



## Le Foyer Rural

*Que s'est-il passé au Foyer Rural depuis la dernière Assemblée Générale ?*

→ le 8 octobre 2004 :

Assemblée Générale du Foyer Rural

Le conseil d'Administration du Foyer Rural se compose de 15 membres. A l'issue de cette assemblée générale, les participants ont été conviés à un apéritif.

→ le 6 février 2005 : Sortie à Beille

Très belle journée, c'était le rassemblement de tous les Foyers Ruraux.

→ le 28 mars 2005 : Omelette Pascale

L'omelette Pascale a eu lieu à la Salle Polyvalente, avec les amis de la Bastide de Besplas.

→ le 16 et le 17 avril 2005 : Vide Grenier

Deux superbes journées, avec beaucoup de monde, de très nombreux exposants et une bonne ambiance.

le 25 juin 2005 : Feu de la Saint Jean

Le → rée du Feu de la Saint Jean s'est déroulée sur la Place du Pradet avec restauration sur place.

Tout le long de l'année, les activités sont les suivantes :

✱ le lundi :

répétition de danse à 21h

✱ le mardi :

réunion de la section loisirs à 14h et gym à 18h30

✱ le mercredi :

séance de yoga à 18h

✱ le jeudi :

répétition de chant à 14h et gym douce à 16h30

Durant les mois de juillet et août toutes ces activités sont suspendues, elles reprendront début septembre.



## La Pétanque

Le conseil d'administration du Sabarat Olympic Club, Section Pétanque, s'est réuni le 22 janvier 2005 afin d'élire le nouveau bureau du Comité de pétanque qui se présente ainsi :

M. Didier REY, Président Actif, M. Bernard CROUZET, Trésorier, M. Fernand REY, Secrétaire, M. Le Maire, Bernard FRAISSE, Président d'Honneur.

Rendez-vous de la prochaine partie de boules :

Samedi 28 Août 2005



## La Pêche

L'association de pêche du « Goujon de l'Arize » a lâché, cette année, 2000 truitelles 3/6 cm, 40 kg de truites Fario adultes, 30 kg de saumon de Fontaine.

Malgré les efforts consentis par les sociétaires du Goujon de l'Arize, le nombre de pêcheurs décroît. Le classement de la Rivière Arize en 2<sup>ème</sup> catégorie ainsi que le débit de plus en plus bas de la rivière ne favorise pas la prédominance des salmonidés.

Cependant, la Société de Pêche « Le Goujon de l'Arize » œuvre pour la bonne cause avec le soutien de Monsieur Le Maire et de sa Municipalité.



## - LA VIE ASSOCIATIVE -

### Association Moto Course

→ *Week-end de Pâques* : sortie à Barcelone pour certains adhérents et trial, sur les hauteurs de Sabarat ; omelette sur feu de bois pour les autres.

→ *Sortie Trial* :

\* Du 8 mai 2005 au circuit de Cierp-Gaud (près de Saint Gaudens).

\* à Bélesta .

→ *Festival Triumph* : bilan financier et moral très positif. Un orchestre de talent a réchauffé l'ambiance pluvieuse du samedi soir et le ciel s'est dégagé pour la journée du dimanche très réussie. Rendez-vous pris pour l'année prochaine les 22 et 23 avril 2006.

→ *La journée annuelle de l'A.M.C.* s'est déroulée sur le circuit de vitesse de Pau Arnos le 14 juillet 2005.

→ *Sortie annuelle à la montagne dans le Haut Couserans* les 6 et 7 août 2005

#### Activités à venir :

**dimanche 28 août 2005 : Course de Jean-Marc MILHORAT sur le circuit de Nogaro.**

**Prochaine réunion de l'A.M.C. :  
le dimanche 4 septembre 2005 à Sabarat.**

### Observatoire de Sabarat

Animations Astronomie - Été 2005

#### Soirées publiques :

*chaque vendredi à partir de 21h.*

Pas de réservation. Ces soirées sont assurées quelle que soit la météo. Accueil et présentation de la soirée suivis de l'observation du ciel aux instruments. Certaines soirées pourront être animées en conférence-débat avec la présence d'un spécialiste du sujet traité.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

☎ : 05 61 69 52 14

E-mail : [www.observatoire-sabarat.com](http://www.observatoire-sabarat.com)

### Club de Ball Trap

Le Ball Trap Club de Sabarat organise des entraînements à la Fosse Américaine et au Parcours de Chasse, tous les dimanches après-midi, à partir du mois de juillet jusqu'à la fin août.



## - LA VIE SCOLAIRE -

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de Sabarat ont participé avec l'aide du CLAE à différents projets :

- \* des rencontres sportives (tournoi de balle ovale, course d'orientation et journée multisport).
- \* une journée de prévention routière organisée par le Conseil Général au centre d'Aigues-Vives.

Et surtout, ils sont partis en classe découverte à Sérénac dans le Tarn. Ils ont découvert le petit peuple de l'herbe et ont réalisé un documentaire vidéo.

Tout cela s'est déroulé avec les élèves de l'école de Campagne et avec l'aide du CLAE.

L'année prochaine, il y aura 19 élèves à l'école en CM 1 et CM 2.



## Sabarat avait son train

Nous sommes au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle. Fier de ses foires renommées où abondent des fruits réputés, Sabarat vit tranquille avec ses 456 habitants, pour la plupart agriculteurs, mais aussi artisans (charpentiers, charrons, cordonniers, menuisiers, meuniers) sous le regard de son maire, Mr Henri Lourde secondé par l'adjoint Mr Jules Bruyère. De nombreux enfants fréquentent, bien irrégulièrement, il est vrai, l'Ecole dirigée, pour les garçons, par Mr Aristide Bruyère et pour les filles, par Mme Louise Lourde. Nos jeunes Sabaratoises quitteront la classe très tôt pour se retrouver à Paris, Marseille ou, pour les plus chanceuses, à Toulouse, devenant femmes de chambre, cuisinières, laissant souvent le pays pour n'y revenir que de temps en temps, et pour cause : les moyens de transports.

Un service de voitures publiques organisé, au Mas d'Azil, par Mr Dargent permet bien d'aller rejoindre le train à Carbonne pour 1,75 F (aller et retour), mais la durée du trajet est, dans l'après-midi, de cinq heures trente ! On peut aussi retrouver la ligne Foix-St Giron à Ségalas après quatre heures de voyage pour 1 F. On comprend bien pourquoi de nombreux piétons sillonnent alors nos routes heureusement ombragées.

Mais un petit espoir naît dans notre région : Depuis 1890, les habitants de divers cantons de la Haute-Garonne, non desservis, comme nous, par des lignes ferroviaires du réseau du Midi, exercent d'énergiques pressions sur leurs élus afin d'obtenir des voies ferrées facilitant leurs déplacements.

Nous allons profiter de ces démarches : la compagnie des chemins de Fer du Sud - Ouest envisage, dès 1903, la création d'une ligne Carbonne- Montesquieu et Toulouse - Saint Sulpice de Lézat (qui deviendra Saint Sulpice sur Lèze). En 1908, elle propose de continuer jusqu'à Sabarat et Le Mas d'Azil.

Les travaux pour la construction des voies, des gares, avancent vite et, même si notre petit train devra rester souvent au bord des routes et traverser tumultueusement nos villages, de nombreuses expropriations voient le jour ; beaucoup de difficultés sont rencontrées surtout, entre Pailhès et Sabarat, avec la côte de Menay.



### Sabarat avait son train (suite)

Bref, le 5 Septembre 1911, Sabarat a son train : une locomotive à vapeur tirant quatre ou cinq wagons de voyageurs et un ou deux wagons de marchandises ou de bestiaux. Le confort n'est pas celui de nos jours : les passagers, assis sur des bancs de bois sous lesquels ils rangent leurs bagages doivent, la nuit venue, allumer des lampes à pétrole s'ils veulent continuer leur lecture afin d'écourter un peu leur voyage. Quoi qu'il en soit, ce nouveau service amène énormément de créations d'emplois puisque, en plus des personnels des gares, on compte le chef de train, le chauffeur qui alimente la chaudière, le mécanicien qui conduit et le contrôleur qui vérifie les billets.

La vitesse est loin d'être excessive mais le service rendu est appréciable. Trois départs pour Carbonne ont lieu à 5H22, 8H48 et 16h40 ; Deux départs pour Toulouse par la Lèze sont prévus à 5h35 et 16h06. Trois heures trente cinq de trajet pour arriver à la gare Roguet de Toulouse cela paraît bien long mais le train ne roule qu'à 30 ou 40 Km/h et s'arrête très souvent. Ainsi, Sabarat compte, après la gare, deux autres arrêts : les Quatre - Chemins et Lorte.

Tout est fait pour satisfaire nos voyageurs et favoriser les commerces avec les convois supplémentaires les jours de foires et marchés.

Le petit train connaît un grand succès et, malgré la fumée noire qui empêche nos passagers de sortir leur tête à la fenêtre, il sillonne durant de longues années non seulement nos vallées mais aussi plusieurs du département voisin puisque la Compagnie du Sud - Ouest relie la gare centrale de Toulouse Roguet à Revel, Villemur, Cadours, Lévignac, Sainte Foy, Boulogne-sur-Gesse, et compte, en 1936, 408 kilomètres de lignes.

« La vitesse tue » dit-on, c'est bien au contraire la lenteur qui va faire mourir notre « petit train » concurrencé bientôt par des lignes d'autobus beaucoup plus rapides et s'arrêtant bien moins souvent sur leurs parcours. Le 6 Mai 1936, la ligne Toulouse - Sabarat est fermée pour les voyageurs, le 30 Avril 1938, elle le sera pour les marchandises.

L'autobus est roi, mais pour combien de temps ? Aujourd'hui les quelques liaisons qui subsistent transportent peu de clients. Les automobiles concurrencent les autobus, les obligent presque à abandonner leur service.

Nos voitures particulières connaîtront-elles aussi une désaffection ? Ce n'est pas le prochain bulletin qui le dira !



EDITÉ ET IMPRIMÉ  
PAR NOS SOINS.

NE PAS JETER SUR LA  
VOIE PUBLIQUE.